



## **Comtés unis de Prescott et Russell**

Rapport aux membres du conseil  
municipal sur l'audit 2019

Le 22 avril 2020

Le 22 avril 2020

Aux membres du conseil municipal des Comtés Unis de Prescott et Russell

## **Rapport sur les états financiers annuels audités**

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous soumettre le présent rapport sur l'état d'avancement de notre audit des états financiers des Comtés unis de Prescott et Russell (des « Comtés unis ») pour l'exercice 2019. Ce rapport résume l'étendue de notre audit, nos constatations à ce jour, fait ressortir certaines autres questions qui, selon nous, vous intéresseront.

Tel qu'il est convenu dans notre entente-cadre de services datée du 23 novembre 2016 ainsi que dans la confirmation des modifications apportées aux services portant la date du 20 février 2019, nous avons audité les états financiers des Comtés unis au 31 décembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada (NAGR) du Canada et nous prévoyons produire notre rapport d'audit sur ces états financiers en date du 22 avril 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément au plan des services d'audit présenté aux membres du conseil municipal à la réunion du 29 janvier 2020.

Le présent rapport est exclusivement destiné, à des fins d'information et d'utilisation, aux membres du conseil municipal, aux membres de la direction et aux autres personnes désignées au sein des Comtés unis, et il n'est pas destiné à être utilisé, et ne doit pas l'être, par des personnes autres que les parties susmentionnées.

Nous serons heureux de discuter avec vous de ce document qui résume les résultats de notre audit et de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

# Table des matières

Notre audit expliqué	1
Risques d’audit importants	4
Méthodes comptables, estimations et jugements importants	7
Autres questions à communiquer	8
Annexe 1 – Exigences relatives aux communications	9
Annexe 2 – Normes de comptabilité et d’audit nouvelles et révisées	12
Annexe 3 – Ressources de Deloitte accessibles par un simple clic	14

# Notre audit expliqué

Le présent rapport résume les principales constatations qui découlent de notre audit.

## Étendue de l'audit et termes et conditions de la mission

Nous avons pour mission de procéder à un audit des états financiers (les « états financiers ») des Comtés unis établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Notre audit a été effectué en conformité avec les normes d'audit généralement reconnues du Canada (NAGR) du Canada.

Les termes et conditions de notre mission sont décrits dans l'entente-cadre de services datée du 23 novembre 2016 ainsi que dans la confirmation des modifications apportées aux services portant la date du 20 février 2019, lettre qui a été signée au nom du Conseil municipal et de la direction.

## Risques d'audit importants

Des risques d'audit importants ont été identifiés pendant le processus d'évaluation des risques. Ces risques d'anomalies significatives et nos réponses d'audit connexes sont abordés dans la section Risques d'audit importants du présent rapport.



## Seuil de signification

Il nous incombe de vous fournir une assurance raisonnable que vos états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives.

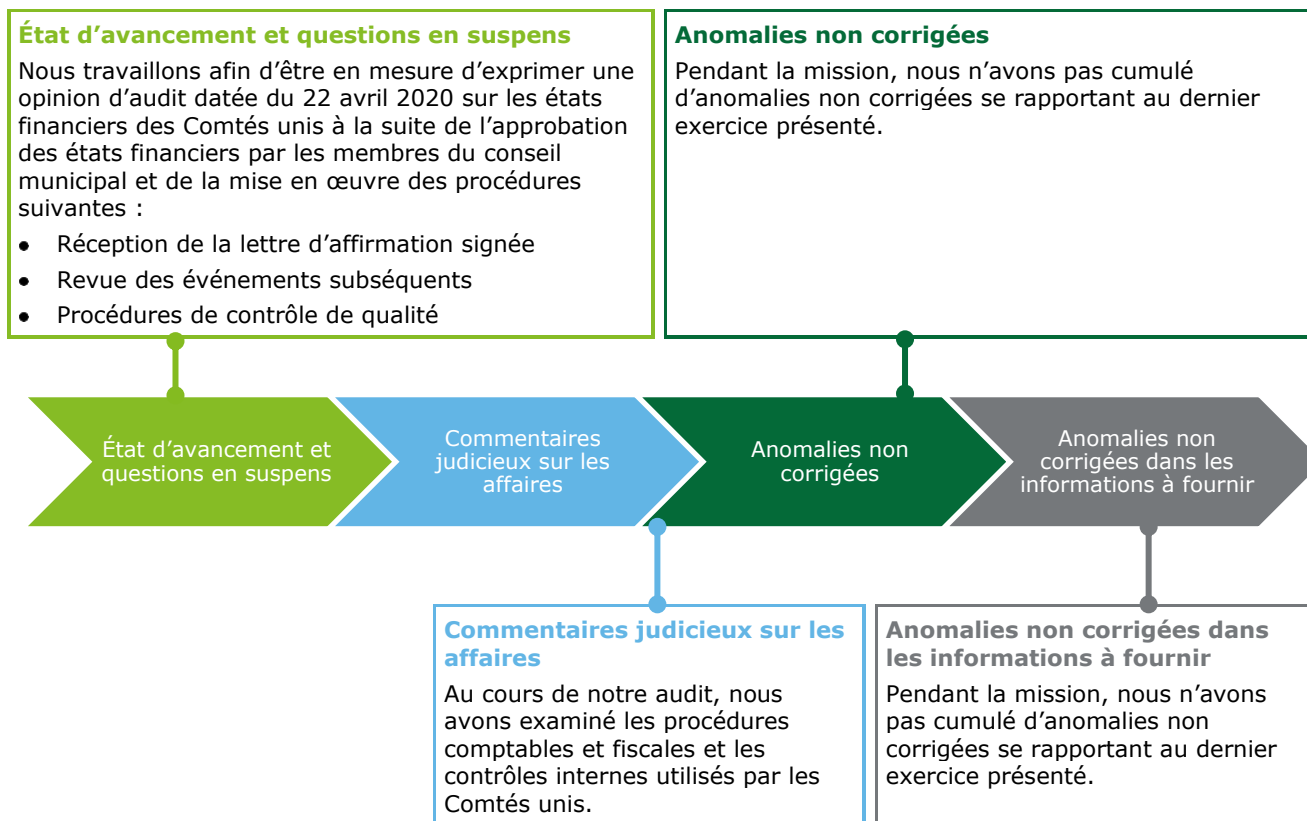
Les seuils de signification sont calculés à partir du total des charges budgétées. Notre seuil de signification pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 était de 3 400 000 \$ (3 200 000 \$ en 2018).

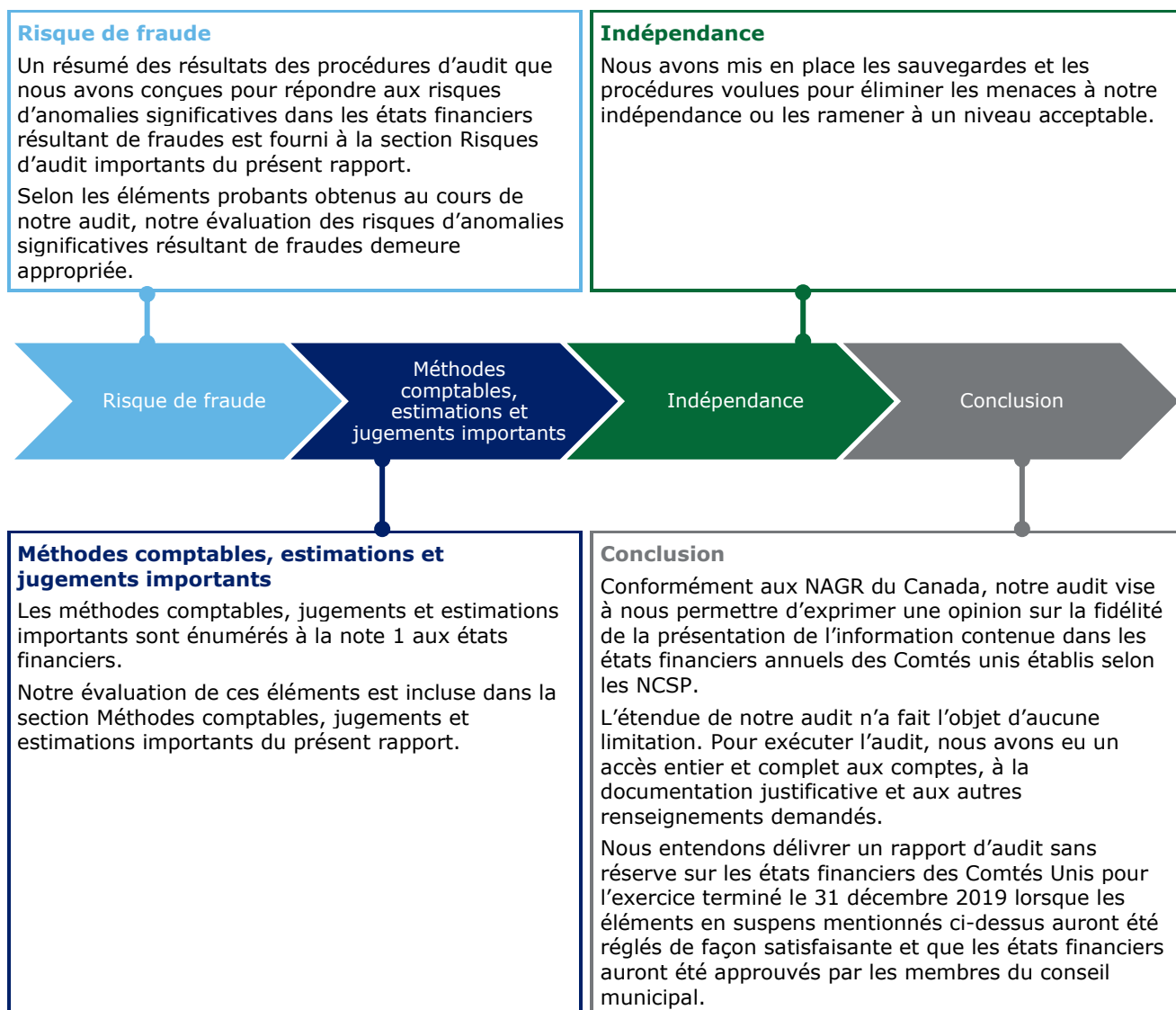
Nous signalerons aux membres du conseil municipal toutes les anomalies non corrigées supérieures à un seuil manifestement négligeable de 5 % du seuil de signification, en plus des anomalies qui, selon notre jugement, sont qualitativement significatives.

Conformément aux NAGR du Canada, nous avons demandé la correction de ces anomalies.

## Honoraires d'audit

Nous avons communiqué les honoraires d'audit que nous avons proposés dans notre plan des services d'audit, soit 59 500 \$. Il n'y a pas eu de changement à nos honoraires proposés.

























# Risques d'audit importants

Les risques d'audit importants qui ont été identifiés pendant notre évaluation des risques, y compris les réponses prévues et les conclusions, sont décrits ci-dessous.

## Tableau de bord pour le suivi des risques importants

Risque d'audit	Risque de fraude	Évaluation de la conception et de la mise en place des contrôles internes	Résultats des tests exécutés à l'égard de l'efficacité du fonctionnement des contrôles internes	Résultats des procédures de corroboration	Résultats de l'utilisation des travaux d'experts	Conclusion globale
Contournement des contrôles par la direction						Satisfaisant
Séparation des périodes						Satisfaisant
Réserves et fonds de réserve						Satisfaisant
Estimation de la direction						Satisfaisant



Pris en compte dans le cadre de l'audit



Un problème a été relevé



Sans objet

## Contournement des contrôles par la direction

### Risque d'audit

Selon les normes canadiennes d'audit, il incombe à la direction, sous la surveillance des responsables de la gouvernance, de mettre fortement l'accent sur la prévention et la détection des fraudes. La surveillance qu'exercent les responsables de la gouvernance implique notamment de tenir compte des possibilités que la direction contourne les contrôles ou influence de façon inappropriée le processus d'information financière.

Le risque de contournement des contrôles par la direction est présent dans toutes les entités; il s'agit d'un risque d'anomalies significatives résultant de fraudes et donc d'un risque important.

### Notre réponse d'audit

- Nous avons discuté du risque de fraude avec certains membres de la haute direction et d'autres personnes et le Conseil.
- Nous avons testé un échantillon d'écritures de journal passées au cours de la période, et d'ajustements effectués à la fin de la période de présentation des informations financières.
- Nous avons évalué la justification économique des opérations inhabituelles importantes.
- Nous avons déterminé si les jugements et les décisions relatives aux estimations de la direction indiquaient un parti pris possible en procédant notamment à une analyse rétrospective des estimations comptables importantes.

### Résultats de l'audit

Nous avons obtenu des éléments probants suffisants pour conclure qu'il n'y avait pas d'anomalies significatives.

## Séparation des périodes

### Risque d'audit

La séparation des périodes pour les revenus est inappropriée.

### Notre réponse d'audit

- Tests détaillés sur les débiteurs, et les revenus reportés.
- Audit des encaissements et déboursés subséquents.
- Audit des hypothèses liées aux débiteurs, et aux revenus reportés.

### Résultats de l'audit

Nous avons conclu que les contrôles internes ont été conçus et mis en place de façon appropriée. Nous avons obtenu des éléments probants suffisants pour conclure qu'il n'y avait pas d'anomalies significatives.

## Réserves et fonds de réserve

### Risque d'audit

Les transferts ne sont pas approuvés par le Conseil municipal.

### Notre réponse d'audit

- Corroboration de la cédule de continuité et des réserves et fonds de réserve et les transactions significatives, pour déterminer si les transferts correspondent avec les approbations du Conseil municipal et/ou les exigences législatives.

### Résultats de l'audit

Nous avons conclu que les contrôles internes ont été conçus et mis en place de façon appropriée. Nous avons obtenu des éléments probants suffisants pour conclure qu'il n'y avait pas d'anomalies significatives.



## Estimation de la direction

### Risque d'audit

Les estimations de la direction ne sont pas réalistes.

### Notre réponse d'audit

- Analyse les calculs et hypothèses.
- Comparer les données réelles au estimations de l'année dernière pour s'assurer que les estimations sont raisonnables.
- Discussions avec la direction au sujet des hypothèses utilisées.
- Revue analytique des comptes liés.

### Résultats de l'audit

Nous avons conclu que les contrôles internes ont été conçus et mis en place de façon appropriée.

Nous avons obtenu des éléments probants suffisants pour conclure qu'il n'y avait pas d'anomalies significatives.

# Méthodes comptables, estimations et jugements importants

Les méthodes comptables décrites ci-dessous sont celles qui sont les plus importantes pour donner une image de la situation financière et des résultats d'exploitation des Comtés unis.

Au cours de notre audit des états financiers, nous avons tenu compte des aspects qualitatifs du processus d'information financière, y compris les éléments qui ont une incidence importante sur la pertinence, la fiabilité, la comparabilité et la compréhensibilité des informations fournies dans les états financiers.

## Principales méthodes comptables

À notre avis, les principales méthodes comptables des Comtés unis sont énumérées à la note 1 aux états financiers.

Nous sommes d'avis que les principales pratiques et méthodes comptables qui ont été choisies et appliquées par la direction sont, dans tous leurs aspects significatifs, acceptables selon les NCSP et appropriées, compte tenu des circonstances propres aux Comtés unis.

## Jugement de la direction et estimations comptables

Les estimations comptables font partie intégrante des états financiers établis par la direction et s'appuient sur les jugements de la direction. Ces jugements s'appuient habituellement eux-mêmes sur les connaissances et l'expérience acquises au sujet d'éléments antérieurs et courants, de même que sur des hypothèses relatives à des événements futurs et des interprétations des normes d'information financière.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la direction nous a informés qu'aucune modification importante n'a été apportée aux estimations comptables ou aux jugements de la direction au sujet de l'application des méthodes comptables.

À notre avis, les principales estimations comptables faites par la direction sont, dans tous leurs aspects significatifs, libres de tout parti pris possible de la direction et de toute anomalie significative. Les informations contenues dans les états financiers à propos de l'incertitude entourant les estimations sont conformes aux NCSP et sont appropriées, compte tenu des circonstances propres aux Comtés unis.

# Autres questions à communiquer

La section suivante présente l'état d'avancement des travaux et un résumé des constatations relatives aux aspects importants de notre audit. Dans les annexes du présent rapport, nous avons fourni des informations supplémentaires relativement à certaines questions sur lesquelles nous nous sommes engagés à faire rapport aux membres du conseil municipal dans notre plan des services d'audit.

<b>Commentaire</b>	
<b>Modifications apportées au plan des services d'audit</b>	Nous n'avons pas apporté des modifications à l'étendue de l'audit et à la démarche d'audit que nous avons communiquées dans le plan des services d'audit.
<b>Utilisation des travaux de spécialistes et d'experts</b>	<p>Comme prévu, des spécialistes et experts de Deloitte et de l'extérieur ont apporté leur assistance à l'audit dans la mesure que nous avons jugé nécessaire.</p> <p><b>Des spécialistes des systèmes informatiques</b> ont participé à l'évaluation des contrôles internes et à l'utilisation de nos applications informatisées d'audit.</p> <p><b>Des experts en actuariat</b> ont participé à l'évaluation du caractère approprié de l'obligation au titre des prestations définies.</p>
<b>Difficultés importantes qui se sont présentées au cours de l'exécution de l'audit</b>	Nous n'avons rencontré aucune difficulté au cours de l'audit. Nous n'avons relevé aucun retard important de la direction à fournir les renseignements demandés pour l'exécution de l'audit ni aucun calendrier inutilement serré pour mener à bien l'audit.
<b>Questions concernant la compétence et l'intégrité de la direction</b>	Nous n'avons aucune préoccupation quant à la compétence et à l'intégrité de la direction.
<b>Opérations avec des parties liées</b>	Nous n'avons pas identifié d'opérations avec des parties liées qui n'ont pas été conclues dans le cours normal des activités et pour lesquelles la direction dû porter des jugements importants sur des questions de mesure ou de présentation.
<b>Désaccords avec la direction</b>	Au cours de notre audit, nous n'avons constaté aucun désaccord avec la direction sur des éléments qui, pris individuellement ou collectivement, pourraient être importants en ce qui concerne les états financiers.
<b>Consultation d'autres experts-comptables</b>	La direction nous a informé que les Comtés unis n'ont pas consulté d'autres experts-comptables à propos de question liées à l'audit ou à la comptabilité.
<b>Litiges</b>	Aucun litige important n'a été identifié.
<b>Conformité aux exigences légales et réglementaires</b>	<p>Il incombe à la direction des Comtés unis de s'assurer que les activités de l'entité sont exercées en conformité avec les textes légaux et règlements applicables aux Comtés unis dans les territoires dans lesquels elle exerce ses activités, ainsi que prévenir et de détecter les manquements à cet égard.</p> <p>L'auditeur n'a pas la responsabilité et ne peut être tenu pour responsable d'assurer la conformité aux textes légaux et réglementaires par les Comtés unis.</p> <p>Nos procédures limitées n'ont pas permis d'identifier de situation de non-conformité aux lois et règlements.</p>
<b>Événements postérieurs à la clôture</b>	À la date de la finalisation de ce rapport, nous ne sommes au courant d'aucun événement important postérieur à la date de clôture.

# Annexe 1 – Exigences relatives aux communications

Communication requise	Référence	Se reporter au rapport ou au document indiqué ci-dessous
<b>Plan des services d'audit</b>		
1. Nos responsabilités en vertu des NAGR du Canada, y compris la formation et l'expression d'une opinion sur les états financiers	NCA <sup>1</sup> 260.14	Entente-cadre de services relatives aux services professionnels
2. Aperçu de notre stratégie d'audit globale, précisant : <ol style="list-style-type: none"> <li>Le calendrier des travaux d'audit</li> <li>Les risques importants, incluant les risques de fraude</li> <li>La nature et l'étendue de la compétence ou connaissance spécialisée requise pour mettre en œuvre les procédures d'audit prévues en réponse aux risques importants</li> <li>Les noms, les emplacements et les responsabilités des autres cabinets comptables indépendants ou des autres personnes qui mettront en œuvre des procédures dans le cadre de l'audit</li> </ol>	NCA 260.15	Plan des services d'audit présenté le 29 janvier 2020
3. Opérations importantes qui sortent du cadre normal des activités, y compris les opérations importantes avec les parties liées	NCA 260 ann. 2, NCA 550.27	Les Comtés unis ont identifié de façon appropriée leurs relations et opérations avec des parties liées dans les états financiers
<b>Demandes d'information acheminées aux responsables de la gouvernance</b>		
4. Comment les membres du conseil municipal exercent leur surveillance sur les processus suivis par la direction pour identifier les risques de fraude et y répondre, ainsi que sur les activités de contrôle interne établies par la direction pour réduire ces risques	NCA 240.21	La direction informe régulièrement le Conseil sur les contrôles en place pour réduire les risques
5. Tout cas de fraude, avérée ou soupçonnée, commise au détriment des Comtés Unis	NCA 240.22	Nous n'avons relevé aucun cas de fraude
6. Si les Comtés Unis se conforme aux lois et règlements	NCA 250.15	Nous n'avons connaissance d'aucun cas de non-conformité aux lois et règlements

<sup>1</sup> NCA : Normes canadiennes d'audit – Les NCA sont publiées par le Conseil des normes d'audit et de certification de CPA Canada.

Communication requise	Référence	Se reporter au rapport ou au document indiqué ci-dessous
<b>Communication de fin d'exercice</b>		
7. Changements par rapport à l'étendue et au calendrier de l'audit qui étaient prévus lors des entretiens initiaux	NCA 260.A26	Aucun changement par rapport à notre plan d'audit
8. Fraudes ou soupçons de fraude identifiés pendant le processus d'audit	NCA 240.40 À 42	Nous n'avons connaissance d'aucun événement frauduleux
9. Principales méthodes et pratiques comptables, opérations inhabituelles importantes et conclusions connexes	NCA 260.16a)	Méthodes comptables, estimations et jugements importants
10. Traitements différents en ce qui a trait aux méthodes et aux pratiques comptables ayant fait l'objet d'un entretien avec la direction pendant la période d'audit considérée	NCA 260.16a)	Méthodes comptables, estimations et jugements importants
11. Questions relatives à la continuité de l'exploitation	NCA 570.25	Nous avons conclu qu'il n'y a pas de doute important sur la capacité des Comtés unis à poursuivre son exploitation pendant une durée raisonnable
12. Jugements de la direction et estimations comptables	NCA 260.16a)	Méthodes comptables, estimations et jugements importants
13. Difficultés importantes rencontrées au cours de l'audit	NCA 260.16b)	Nous n'avons relevé aucune difficulté importante
14. Communications écrites importantes entre la direction et nous, incluant la lettre d'affirmation de la direction	NCA 260.16c)	Lettre d'affirmation de la direction
15. Circonstances ayant une incidence sur la forme et le contenu du rapport de l'auditeur	NCA 260.16d)	Nous allons émettre le rapport standard
16. Autres questions importantes pour la surveillance du processus d'information financière	NCA 260.16e)	Aucune autre question à communiquer
17. Expression d'une ou de plusieurs opinions modifiées	NCA 260.A21	Nous exprimerons une opinion non modifiée
18. Notre point de vue sur les questions importantes de comptabilité ou d'audit pour lesquelles la direction a consulté d'autres comptables et qui nous préoccupent	NCA 260.A22	Consultation d'autres experts-comptables, de comptables professionnels agréés ou d'autres experts
19. Questions importantes ayant fait l'objet d'un entretien avec la direction	NCA 260.A22	Consultation d'autres experts-comptables
20. Les cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires dont nous prenons connaissance, à moins que des textes légaux ou réglementaires ne l'interdisent	NCA 250.23	Nous n'avons connaissance d'aucun acte illégal ou cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires
21. Déficiences importantes que nous avons relevées dans le contrôle interne, le cas échéant, pendant la réalisation de l'audit des états financiers	NCA 265	Nous n'avons relevé aucune déficience

Communication requise	Référence	Se reporter au rapport ou au document indiqué ci-dessous
22. Anomalies et informations à fournir non corrigées	NCA 450.12 et 13	En conformité avec les NAGR du Canada, nous demandons la correction de toutes les anomalies Nous n’avons relevé aucune anomalie ou information à fournir non corrigée
23. Toute question importante soulevée au cours de l’audit en rapport avec les parties liées des Comtés unis	NCA 550.27	Les transactions avec les parties liées ont été présentées adéquatement

# Annexe 2 – Normes de comptabilité et d’audit nouvelles et révisées

Voici un résumé des nouvelles normes, modifications et propositions qui entreront en vigueur en 2019 ou après.

Pour examiner les récentes modifications qui toucheront votre organisation dans un avenir rapproché, nous vous invitons à consulter notre version améliorée de [l’onglet normes du site \*iasplus.com/fr\*](http://onglet.normes.du.site.iasplus.com/fr).

## Normes comptables pour le secteur public

Titre	Description	Date d’entrée en vigueur
<a href="#">Chapitre SP 1201 – Présentation des états financiers</a>	Le présent chapitre établit les principes généraux et les normes d’information applicables aux états financiers des gouvernements.	Le présent chapitre s’applique i) aux organismes publics pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2012; ii) aux gouvernements pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2019. Une adoption anticipée est permise.
<a href="#">Chapitre SP 2601 – Conversion des devises</a>	Le présent chapitre établit des normes de comptabilisation et d’information relatives aux opérations libellées en devises dans les états financiers des gouvernements.	Ce chapitre s’applique i) aux organismes publics à compter du 1er avril 2012 et ii) aux gouvernements à compter du 1er avril 2021. Son adoption anticipée est permise.

Titre	Description	Date d'entrée en vigueur
<a href="#">Chapitre SP 3041 – Placements de portefeuille</a>	<p>Le présent chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter, dans les états financiers des gouvernements, les placements de portefeuille.</p>	<p>Ce chapitre doit être adopté au cours de la même période que le chapitre SP 2601, Conversion des devises et le chapitre SP 3450, Instruments financiers. Les dispositions transitoires ont été modifiées afin de reporter de deux ans, soit aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2021, la date d'entrée en vigueur de ce chapitre par les gouvernements. Son adoption anticipée est permise.</p>
<a href="#">Chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations »</a>	<p>Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation.</p>	<p>Entre en vigueur le 1er avril 2021; l'adoption anticipée est permise.</p>
<a href="#">Chapitre SP 3400 – Revenus</a>	<p>Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Plus précisément, il fait la distinction entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.</p>	<p>Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. L'adoption anticipée est permise. Il peut être appliqué rétroactivement ou prospectivement.</p>
<a href="#">Chapitre SP 3450 – Instruments financiers</a>	<p>Le présent chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés.</p>	<p>Ce chapitre entre en vigueur : i) organismes publics – 1er avril 2012, et ii) gouvernements – 1er avril 2021. L'adoption anticipée est permise.</p>



# Annexe 3 – Ressources de Deloitte accessibles par un simple clic

Chez Deloitte, nous visons l'excellence en fournissant des services et des conseils professionnels axés sur le service à la clientèle. Nous avons élaboré différentes ressources contenant de l'information pertinente et à jour.

[Inscrivez-vous](#) pour recevoir des perspectives pratiques, des invitations aux événements ou webémissions de Deloitte, des bulletins par courriel et autres canaux électroniques. Vous pourrez alors sélectionner des sujets et des secteurs d'affaires qui correspondent à vos intérêts.

---

<input type="checkbox"/> Les sociétés les mieux gérées au Canada ( <a href="http://www.bestmanagedcompanies.ca">www.bestmanagedcompanies.ca</a> )	Le titre de Mieux gérée symbolise le succès et est un signe de reconnaissance pour les sociétés canadiennes qui se concentrent sur leur vision fondamentale, créent de la valeur pour les actionnaires et excellent sur le marché mondial.
<b>Public cible</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Membres du conseil d'administration</li><li>• Chef de la direction et directeur financier</li></ul>	
<input type="checkbox"/> Centre de l'information financière ( <a href="https://www.iasplus.com/fr">https://www.iasplus.com/fr</a> )	Site Web conçu par Deloitte pour offrir l'information la plus complète sur les référentiels d'information financière appliqués au Canada.
<b>Public cible</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Membres du conseil d'administration, Chef de la direction et directeur financier</li><li>• Contrôleur et Équipe de l'information financière</li></ul>	
<input type="checkbox"/> Perspectives de Deloitte ( <a href="https://www.iasplus.com/fr-ca/tag-types/deloitte-viewpoints">https://www.iasplus.com/fr-ca/tag-types/deloitte-viewpoints</a> )	Communications électroniques mensuelles pour demeurer à l'avant-garde des projets de normalisation ayant une incidence sur l'information financière au Canada.
<b>Public cible</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chef des finances</li><li>• Contrôleur et Équipe de l'information financière</li></ul>	
<input type="checkbox"/> Rendez-vous des directeurs financiers ( <a href="https://www.iasplus.com/fr-ca/fr-ca/cfos-corner">https://www.iasplus.com/fr-ca/fr-ca/cfos-corner</a> )	Points de vue de nos experts sur différentes questions d'actualité. Chacune de ces questions importantes est expliquée en termes simples, en s'attardant à ce qui vous préoccupe le plus, votre organisation et vous.
<b>Public cible</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Chef des finances et Vice-président des finances</li><li>• Contrôleur et Équipe de l'information financière</li></ul>	

---

---

ActualiD  
(<https://www.iasplus.com/fr-ca/actualid>)

**Public cible**

- Chef des finances et Vice-président des finances
- Contrôleur et Équipe de l'information financière

Série de webémissions éducatives qui vous présente de l'information claire et simple sur des sujets techniques ainsi que des points de vue enrichissants sur des enjeux et des nouveautés d'intérêt.

**Publications récentes**

- [Produits \(13 janvier 2020\)](#)
  - [Actions rachetables au gré du porteur ou obligatoirement rachetables émises dans une opération de planification fiscal \(18 décembre 2020\)](#)
  - [Agriculture \(18 décembre 2020\)](#)
-